



Lettre d'information licence EBS

Saison 2020/2021



Parents, Joueurs, Joueuses,

Veillez trouver ci-joint les informations relatives à votre demande de licence.

➤ **LICENCE pour les joueurs - joueuses NON licencié(e)s à l'EBS en 2019 / 2020**

Liste des pièces à fournir **en indiquant le nom** du joueur – de la joueuse au dos de chaque document :

- Copie du livret de famille page des parents + page du joueur – de la joueuse **ou** extrait d'acte de naissance **ou** pièce d'identité
- Photo d'identité récente en couleur
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Formulaire de demande de licence dûment complété, signé par le médecin, où vous indiquerez lisiblement une adresse mail personnelle et régulièrement consultée
- Règlement de la licence (cf modalités ci-dessous)

Tout dossier incomplet vous sera retourné

➤ **LICENCE pour les joueurs - joueuses licencié(e)s à l'EBS en 2019 / 2020**

Le renouvellement doit se faire de façon dématérialisée par internet :

1. Vous allez recevoir un mail de la FFF vous proposant le renouvellement de la licence en ligne. Pensez à vérifier vos mails «indésirables ». Si vous ne recevez pas de mail de la FFF au 01/07/2020, prenez contact directement avec notre secrétaire (coordonnées ci-dessous)
2. Ouvrez le mail et suivez les étapes relatives à votre demande de renouvellement.
3. N'oubliez pas de télécharger / envoyer les pièces jointes qui vous sont demandées le cas échéant : photo récente en couleurs, certificat médical, etc.(format jpg ou png).
4. Remplissez le document en annexe de la lettre d'informations afin de mettre vos coordonnées et informations sanitaires à jour.
5. Faites nous passer le document annexe de la lettre d'informations et le règlement de la licence, dans une enveloppe fermée avec notre nom dessus, dans la boîte aux lettres de l'EBS (*située derrière la mairie de Feillens à gauche du portail de l'école publique*) ou lors des permanences essayages et licences ou aux éducateurs.

En cas de difficulté, prendre contact avec :

- ✓ Notre secrétaire Claire CHAMPION par mail à « 540737@laurafoot.fr »
- ✓ Notre responsable sportif et éducatif Camille JULLIEN au 06 48 25 89 68 / cam7188@hotmail.fr

➤ **COTISATION :**

- **160 €** pour les catégories U15 et U18 (garçons)
- **160 €** pour les catégories U15 à séniors (filles)
- **120 €** pour les catégories jusqu'à U13 (garçons et filles)

➔ Déduction de 30€ pour chaque licencié(e) supplémentaire de la même famille

➤ Modalités de règlement :

Merci de nous indiquer le nom du joueur - de la joueuse au dos de chaque document :

Prioritairement par chèque à l'ordre de l'Essor Bresse Saône :

- Possibilité d'étaler votre règlement en 3 chèques, tous à remettre impérativement en même temps.
- Coupons Sports ANCV acceptés
- Chèques Vacances ANCV acceptés
- Chèques Jeunes 01 acceptés (dans la limite de 2 par joueur et par an)

➤ Retour de la demande de licence et du règlement :

Le plus tôt possible (idéalement juin – juillet) dans une enveloppe fermée avec notre nom dessus :

- Par courrier : Essor Bresse Saône - 100, place de la Mairie - 01570 – Feillens
- Directement dans la boîte aux lettres de l'EBS (située derrière la mairie de Feillens, à gauche du portail de l'école publique).
- Lors des permanences essayages et licences de l'EBS (cf dates et lieux ci-dessous).
- Aux éducateurs lors des séances d'entraînement du mois d'août.

Pour les nouveaux licencié(e)s en changement de club (mutation) : *Avant le vendredi 10 juillet 2020*

Pour les nouveaux licencié(e)s (première licence, reprise après au moins un an d'arrêt) :
A définir par le responsable sportif et éducatif selon la première prise de contact avec le club.

Pour les renouvellements de licence : *Avant le vendredi 4 septembre 2020*

IMPORTANT : Tout joueur, toute joueuse, n'ayant pas rendu sa demande de licence, ni effectué son renouvellement en ligne ou régularisé sa cotisation se verra interdire l'accès aux entraînements à partir du lundi 14 septembre 2020 jusqu'à régularisation définitive.

Aucune licence ne sera validée sans paiement

➤ Que comprend la cotisation ? :

- ✓ La licence : frais d'engagement, assurance RC, frais de gestion
- ✓ Les charges d'encadrement par des éducateurs diplômés ou en cours de formation, l'accès aux entraînements hebdomadaires par catégories, l'accès aux compétitions.
- ✓ La fourniture d'un équipement short et chaussettes
- ✓ 10 cartes de loto (une série par famille)

Remarque : L'EBS organisera son LOTO en mars-avril 2021. Cette manifestation est essentielle pour le fonctionnement du club. C'est pourquoi nous vous remettrons vos 10 cartes (3 € la carte) courant octobre, elles concernent la partie extérieure.

La vente de vos cartes vous permettra de récupérer 30 €.

Deux permanences vous seront proposées pour les essayages des équipements + pour les demandes de licences (aide informatique, dépôt licence papier, paiement) :

- Samedi 27 juin de 10h à 12h au club house du stade de Feillens
- Mercredi 1^{er} juillet de 16h à 18h au club house du stade de Feillens